

## Notaire mandate par ma demie-soeur non heritiaire

Par luluche, le 06/04/2016 à 12:12

Bonjour, mon pere vient de deceder et je suis sa fille unique. Ma demie-soeur a mandate un notaire et cela ne me convient pas. Ai-je le droit de revoquer ce notaire et d'en choisir un autre plus proche de mon domicile? Merci

Par morobar, le 06/04/2016 à 16:06

Bonjour,

Certainement

Vous contactez le notaire en question et lui indiquez qu'il appartient aux héritiers d'ouvrir la succession, et non à un tiers, et que votre choix se porte sur le notaire de famille. Que vous contactez par ailleurs.